GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 — 0,5 — 1,0 — 1,5 — 2,0 — 2,5 — 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— secondaire
— tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

		Densité	Hauteur
Résineux		R	
— —	à sapin et/ou épinette blanche	R (S)	
— —	à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)	
— —	à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)	
— —	à pin rouge	R (Pr)	
— —	à pin gris	R (Pg)	
— —	à thuya (cèdre)	R (Th)	
— —	à pruche	R (Pr)	
— —	à mélèze	R (L)	
— —	(plantation)	R p	
Pessière		E	
— —	à épinette noire et/ou sapin, rouge occupant plus de 75% de la portée réseau	E (E)	
— —	à thuya (cèdre)	E (Th)	
— —	à mélèze	E (L)	
— —	à pruche	E (Pr)	
— —	à pin blanc et/ou pin rouge	E (Pb)	
— —	à pin rouge	E (Pr)	
— —	à pin gris	E (Pg)	
— —	à sapin et/ou épinette	E (S)	
— —	(plantation d'épinette blanche)	Eb p	
— —	(plantation d'épinette de Norvège)	Eno p	
— —	(plantation d'épinette noire)	Ep p	
— —	(plantation d'épinette rouge)	Er p	
Sapinière		S	
— —	de sapin et/ou épin. blanche occupant plus de 75% de la portée réseau	S (S)	
— —	à thuya (cèdre)	S (Th)	
— —	à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)	
— —	à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)	
— —	à pin rouge	S (Pr)	
— —	à pin gris	S (Pg)	
— —	à mélèze	S (M)	
— —	(plantation de sapin baumier)	Sb p	
Pinède à pin blanc		Pb	
— — —	avec pin rouge	Pb (Pr)	
— — —	— thuya (cèdre) occupant plus de 75% de la portée réseau	Pb (Th)	
— — —	avec thuya (cèdre)	Pb (Ci)	
— — —	avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)	
— — —	avec mélèze	Pb (M)	
— — —	avec pin gris	Pb (Pg)	
— — —	avec pruche	Pb (Pr)	
— — —	avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)	
— — —	(plantation)	Pb p	
Pinède à pin rouge		Pr	
— — —	— pin rouge occupant plus de 75% de la portée réseau	Pr (Pr)	
— — —	avec thuya (cèdre)	Pr (Th)	
— — —	avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)	
— — —	avec mélèze	Pr (M)	
— — —	avec pin blanc	Pr (Pb)	
— — —	avec pruche	Pr (Pr)	
— — —	avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)	
— — —	(plantation)	Pr p	
Pinède à pin gris		Pg	
— — —	— pin gris occupant plus de 75% de la portée réseau	Pg (Pg)	
— — —	avec thuya (cèdre)	Pg (Th)	
— — —	avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)	
— — —	avec mélèze	Pg (M)	
— — —	avec pin blanc	Pg (Pb)	
— — —	avec pin rouge	Pg (Pr)	
— — —	avec pruche	Pg (Pr)	
— — —	avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)	
— — —	(plantation)	Pg p	
Cédrière		C	
— —	— thuya occupe plus de 75% de la portée réseau	C (Ci)	
— —	avec épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)	
— —	avec mélèze	C (M)	
— —	avec pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)	
— —	avec pin rouge	C (Pr)	
— —	avec pin gris	C (Pg)	
— —	avec pruche	C (Pr)	
— —	avec sapin et/ou épinette blanche	C (S)	
— —	(plantation de thuya)	Tho p	
Pruchière		Pr	
— —	— pruche occupe plus de 75% de la portée réseau	Pr (Pr)	
— —	à thuya (cèdre)	Pr (C)	
— —	à épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)	
— —	à mélèze	Pr (M)	
— —	à pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)	
— —	à pin rouge	Pr (Pr)	
— —	à pin gris	Pr (Pg)	
— —	à sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)	
— —	(plantation)	Pru p	
Mélèzin		Me	
— —	— mélèze occupe plus de 75% de la portée réseau	Me (M)	
— —	à thuya (cèdre)	Me (C)	
— —	à épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)	
— —	à pin blanc et/ou rouge	Me (Pb)	
— —	à pin rouge	Me (Pr)	
— —	à pin gris	Me (Pg)	
— —	à sapin et/ou épinette blanche	Me (S)	
— —	(plantation de mélèze européen)	Mel p	
— —	(plantation de mélèze japonais)	Mej p	
— —	(plantation de mélèze laricin)	Mel, j	

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR		22m	17m	12m	7m	4m
		1	2	3	4	5	6
A	80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	10%	D1	D2	D3	D4	D5	6
	0%						

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

		Densité	Hauteur
Feuillu d'essences intolérantes avec pin gris		F1 Pg	F1 Pg (F)
— — — — — avec pin blanc		F1 Pb	F1 Pb (F)
— — — — — avec pin rouge		F1 Pr	F1 Pr (F)
— — — — — avec résineux		F1 R	F1 R (F)
— — — — — avec sapin		F1 S	F1 S (F)
Bouleau à bouleau blanc avec épinette noire ou rouge		Bb E	Bb E (F)
— — — — avec épinette noire ou rouge		Bb S	Bb S (F)
— — — — avec pin blanc		Bb Pb	Bb Pb (F)
— — — — avec pin rouge		Bb Pr	Bb Pr (F)
— — — — avec résineux		Bb R	Bb R (F)
Bouleau à bouleau jaune avec résineux		Bj R	Bj R (F)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc		F2 Pb	F2 Pb (F)
— — — — avec pin rouge		F2 Pr	F2 Pr (F)
Peupleraie avec sapin		Pe S	Pe S (F)
— — — — avec épinette		Pe E	Pe E (F)
— — — — avec pin blanc		Pe Pb	Pe Pb (F)
— — — — avec pin rouge		Pe Pr	Pe Pr (F)
— — — — avec épinette noire ou rouge		Pe E	Pe E (F)
— — — — avec résineux		Pe R	Pe R (F)
Érablière à sucre avec résineux		Erb R	Erb R (F)
Érablière rouge avec résineux		Er R	Er R (F)
Mélangés à feuillus tolérants		M F1	M F1 (F)
— — sur stations humides		M Fh	M Fh (F)

FEUILLUS (groupements)

		Densité	Hauteur
Feuillus		F	
— —	d'essences intolérantes	F1	
— —	d'essences tolérantes	F2	
— —	d'essences ligneuses	F3	
— —	(plantation)	F p	
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris		Bb	
— — à bouleau jaune		Bj	
Peuplier		Pe	
Chêne rouge		Cr	
Érablière		Er	
— — à bouleau blanc et/ou bouleau gris		Er Bb	
— — à bouleau jaune		Er Bj	
— — à peuplier		Er Pe	
— — à feuillus d'essences intolérantes		Er F1	
— — à feuillus d'essences tolérantes		Er F2	
Plantation d'érable à sucre		Pe p	
— — de chêne rouge		Pcr p	
— — de peuplier		Pep p	
— — de peuplier hybride		Pehp p	
— — de frêne d'Amérique		Pf p	

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain spécial
Emplacement urbain, camping, aéroport, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle par bandes légères	cbl
Coupe partielle	cp
Éclaircie légère	el
Éclaircie partielle	ep

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche vivantes: ⊖ 1 à 50 % — ⊗ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale	cl
Brûlis	br
Chablis total	ch
Chablis partiel	cp
Friche	fr
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES		TIGES DE:
C1 (ans)	=	0-20 ans
20	=	21-40 »
40	=	41-60 »
60	=	61-80 »
80	=	81-100 »
100	=	101 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30 (ans)	30-70 (ans)
30-30 =	30-80 =
100-30 =	30-80 =
30-50 =	50-80 =
100-50 =	50-80 =
100-70 =	70-80 =

FORÊT INÉQUIENNE

Jeune inéquienne: Plus d'dominance de haut, tiges en majorité des tiges entre 0 et 90 ans; moins dominante de haut, tiges en majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vieux inéquienne: Plus d'dominance de haut, tiges en majorité des tiges centrales de 90 ans; moins dominante de haut, tiges en majorité des tiges centrales de 60 ans.
Autres: généralement majorité des tiges ont plus de 100 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	moins
Moyenne	31 à 60 %	+
Forte	61 à 70 %	++
Abrupte	71 % et plus	+++

Superficie entourée de pentes > 70 %

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S (E) C1 (p) 12 m Cb

- Cb — déforestation
- C1 — classe de pente
- (p) — classe d'âge
- 12 m — classe de hauteur
- S (E) — classe de densité
- S — sous groupe d'essences
- — groupement d'essences

R C2 cd 60 C1

- cd — classe de pente
- C2 — classe d'âge
- 60 — année de l'origine
- R — classe de hauteur
- C1 — classe de densité
- — type de couvert

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: GROUPE POULIN-TREMAULT LTÉE
SIGNATURE:

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 8
Unité de gestion — 86
Unité d'aménagement — 86-3*
Unité de sondage — 5
Mode de tenure ou de gestion — 0
Bloc d'aménagement — 08
Concessionnaire ou autres — 14
Bassin hydrographique — 403 01*
Bassin primaire — 403
Bassin secondaire — 01
Unité de gestion privée
Municipalité — 98
Division de recensement — 400
Municipalité — 98400
Cadastre
Parcelle — 6024*
Région écologique — 12c
Municipalité régionale de comté

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière: Photographie aérienne: 1986; Année de publication: 1987; Année de révision:

Divisions territoriales en date du : 1/11/86
Déclinaison magnétique: 15° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-L-16	32-K-13	32-K-14
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
	N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-L-9	32-K-12	32-K-11
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
	N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-L-8	32-K-5	32-K-6

32 K/12 N. O.